

# J'attends un bébé, mes démarches administratives : un schéma pour comprendre

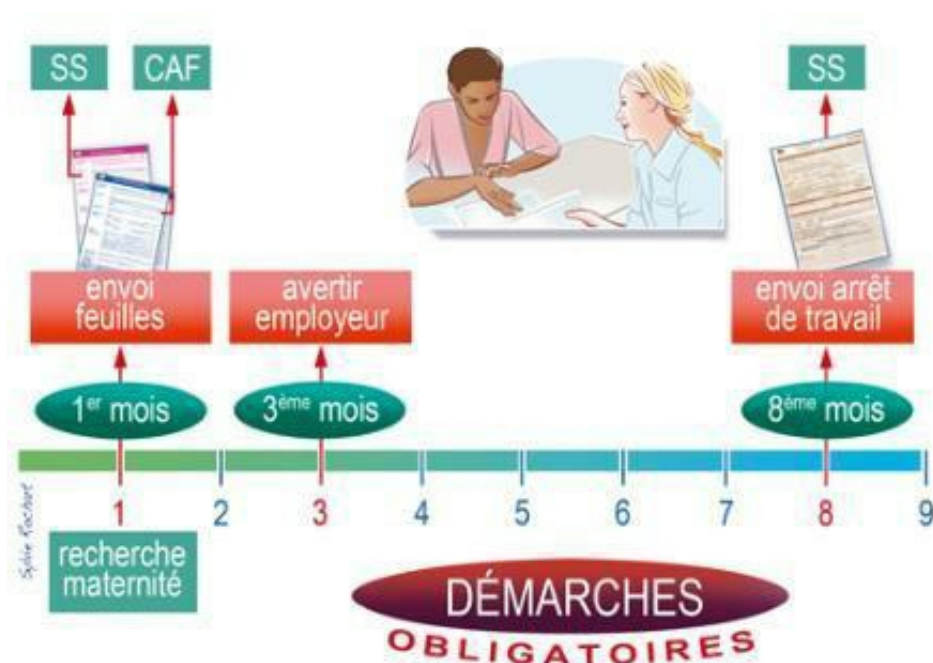
Le site du Docteur Jean-Christophe APPEL

Adresse du site : [www.docvadis.fr/jean-christophe-appel](http://www.docvadis.fr/jean-christophe-appel)



Validé par  
le Comité Scientifique Médecine générale

Ce schéma permet de visualiser simplement les démarches administratives obligatoires que vous devez effectuer pendant votre grossesse. Pensez à envoyer les bons documents auprès des caisses, de la Sécurité Sociale et de votre employeur. Si vous souhaitez accoucher dans une maternité particulière, pensez également à vous inscrire au plus tôt. Votre médecin pourra le commenter avec vous.



- La déclaration de grossesse, remise par votre médecin lors de votre deuxième consultation, est à adresser dès que possible à la Sécurité sociale et à la Caisse d'allocations familiales.
- Elle ouvre vos droits à la prise en charge médicale de votre grossesse.
- Vous recevrez alors votre carnet de maternité.